

Concours « Mon patrimoine revisité » - pour les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années de l'Enseignement primaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
 - Niveaux : PRIMAIRE (1^{er} degré)

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 22/08/2016
- Du 22/08/2016 au 25/11/2016

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

concours, patrimoine, culture, environnement, arts plastiques

Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- à Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement primaire ordinaires et spécialisés subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- aux Chefs d'établissement d'enseignement primaire ordinaires et spécialisés organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- à l'inspecteur général coordonnateur du Service général de l'Inspection

Pour information :

-
- aux Associations de Parents ;
- à l'Administrateur général de l'Agers ;
- au Conseil des PO de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS) ;
- au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- au Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SEGEC);
- à la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI).

Signataire

Ministre /

Administration : Secrétariat général

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule Culture-Enseignement

Nom et prénom	Téléphone	Email
Mr. Dominique De Moey	02/413.28.82	monpatrimoinerevisite@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement pour l'année scolaire 2016-2017 d'un concours autour de la thématique du patrimoine, à destination des classes de 1^{ère} et 2^{ème} années de l'Enseignement primaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles: « Mon patrimoine revisité ».

Conçu et organisé par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Décret du 24 mars 2006 relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des collaborations entre la culture et l'enseignement, le concours « Mon patrimoine revisité » vise à encourager l'accès à la culture sous toutes ses formes à travers la découverte du patrimoine local et sa réappropriation.

Il s'agit d'éveiller la curiosité des enfants pour leur patrimoine proche, de les sensibiliser aux formes artistiques et culturelles à partir de la découverte de celui-ci, de développer leur sens de l'observation, mais également de susciter leur créativité en leur permettant de mettre en scène ce patrimoine de façon originale par le biais des arts plastiques.

Le principe du concours est le suivant :

Les classes inscrites choisissent une œuvre d'art (tableau, sculpture,...) dans un musée, un monument du quartier, une façade ou un édifice architectural, un témoignage du patrimoine industriel ou folklorique local. Après analyse, elles sont invitées à le présenter et à le mettre en scène de façon originale, sous la forme d'une œuvre collective, par le biais des arts plastiques (dessin, peinture, collage, pâte à modeler, papier mâché, assemblage, photo, etc.).

Les œuvres collectives feront l'objet d'une exposition publique. A cette occasion, quatre prix seront octroyés aux classes ayant réalisé l'œuvre collective jugée la plus représentative, la plus originale et la plus aboutie : un 1^{er} et un 2^{ème} prix pour chaque catégorie 1^{ère} et 2^{ème} primaire.

Les inscriptions au concours peuvent se faire via le formulaire d'inscription hébergé sur le site internet de la Cellule Culture-Enseignement dont l'adresse électronique est:

www.culture-enseignement.be - rubrique "Mon patrimoine revisité"

En vous remerciant de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants concernés de votre établissement ou de votre réseau.

Olivier Plasman
Directeur général adjoint

CONCOURS « MON PATRIMOINE REVISITE » - PRESENTATION GENERALE

La Cellule Culture-Enseignement lance pour l'année scolaire 2016-2017 la première édition d'un concours autour du thème du patrimoine : patrimoine muséal, architectural, monumental, folklorique et industriel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A qui s'adresse ce concours ?

Le concours « Mon patrimoine revisité » s'adresse aux classes de 1^{ère} et 2^e année du primaire, de l'enseignement obligatoire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux, types et formes d'enseignement).

Objectifs du concours « Mon patrimoine revisité »:

- Faire découvrir le patrimoine muséal, artistique, architectural, industriel et folklorique en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Mettre en scène ce patrimoine et lui donner un nouveau prolongement par le biais de la création plastique.
- Eveiller les élèves aux formes artistiques et culturelles à partir de leur environnement proche.
- Eveiller leur curiosité et développer leur sens de l'observation.
- Susciter la créativité des élèves, tout en les associant à un travail créatif de groupe.

Modalités pratiques :

Les classes inscrites

1. visitent leur quartier, leur ville, un musée, assistent à une fête folklorique, etc.
2. choisissent une œuvre d'art (tableau, sculpture,...) dans un musée, un monument du quartier, une façade ou un édifice architectural, un témoignage du patrimoine industriel ou folklorique local ;
3. justifient leur choix et le présentent ;
4. le mettent en scène de façon originale par le biais des arts plastiques.

Les médias et techniques utilisés pour cette « mise en scène » peuvent être très variés, comme par exemple le dessin, la peinture, le montage photographique, l'assemblage d'objets, le collage, la sculpture (papier mâché, terre glaise, plasticine, tissus, etc.).

Les réalisations doivent parvenir à la Cellule Culture-Enseignement avant les vacances de Printemps. Une seule œuvre par classe sera acceptée. Celle-ci sera accompagnée d'un petit texte expliquant le choix de l'œuvre patrimoniale, le choix de la matière/des matériaux utilisée/s pour produire l'œuvre et le pourquoi d'une telle mise en scène.

Deux photos de l'œuvre réalisée, ainsi que le texte de présentation susmentionné, seront en outre envoyés par courriel à l'adresse suivante : monpatrimoinerevisite@cfwb.be.

Les œuvres originales et leur envoi par courriel seront accompagnés des précisions suivantes : nom et adresse de l'établissement scolaire, nom de l'enseignant, classe concernée (1^{ère} ou 2^{ème} primaire) et nombre d'élèves par classe.

L'ensemble des réalisations fera l'objet d'une présentation publique sous la forme d'une exposition dans l'Atrium du Parlement de la Communauté française, au mois de mai 2017. A l'occasion de cette exposition quatre prix seront octroyés aux classes ayant réalisé l'œuvre collective jugée la plus représentative, la plus originale et la plus aboutie : un 1^{er} et un 2^{ème} prix pour les classes de 1^{ère}, un 1^{er} et un 2^{ème} prix pour les classes de 2^{ème} primaire. Les classes lauréates seront invitées à la remise des prix qui aura lieu durant l'exposition publique un mercredi après-midi.

L'ensemble des réalisations sera présenté sur le site de la Cellule Culture-Enseignement : www.culture-enseignement.be - rubrique "mon patrimoine revisité".

Les enseignants y trouveront également toutes les informations pratiques pour s'inscrire et participer au concours, des liens utiles ainsi que des exemples de réalisations dans un contexte similaire.

Comment s'inscrire ?

Les enseignants peuvent inscrire leur classe au moyen du formulaire d'inscription hébergé sur le site www.culture-enseignement.be - rubrique "Mon patrimoine revisité".
Le règlement complet, ainsi que toutes les informations relatives au présent concours sont également disponibles en ligne ou en prenant contact avec la Cellule Culture-Enseignement (02/413.28.82- monpatrimoinerevisite@cfwb.be).

La période des inscriptions est ouverte du 22 août au 25 novembre 2016.

Attention : afin d'assurer la mise en valeur optimale de l'ensemble des travaux réalisés, le nombre d'inscriptions pour cette première édition est limité à 50 classes.
Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée.